

la Trace



Édité par l'association
L'ES AÎNÉS DE L'UCPA
21-37, rue de Stalingrad
94741 ARCUEIL CEDEX
Dépôt légal 1252-8323

UNCM - UNF
UCPa
N° 153 été 2026
41ème année

ÉDITORIAL

Depuis le dernier n° de notre bulletin, nombreux sont ceux qui se sont retrouvés avec plaisir lors des séjours proposés, au ski, au golf, à vélo ou en Lozère.

Comme chaque année l'association est invitée à l'assemblée générale de « UCPA vacances et UCPA loisirs » : c'est l'occasion de rencontrer les dirigeants de ces structures et de suivre les évolutions et les projets.

Dans mon dernier édito, j'exprimais les incertitudes concernant la participation du siège à notre fonctionnement : incertitudes levées, c'est avec soulagement que j'ai reçu, lors de ma venue à Paris, une enveloppe contenant subvention et participation **annuelle et forfaitaire** à l'impression de la Trace. J'ai pu remercier directement le DG et ses principaux collaborateurs, toujours à notre écoute et sensibles à notre projet.

Notre assemblée générale annuelle, qui s'est déroulée durant le séjour à Argentière, a validé une augmentation de la cotisation pour l'année prochaine, augmentation nécessaire pour pallier les coûts d'impression qui sont maintenant supérieurs à la participation évoquée plus haut.



Durant cette assemblée, deux nouveaux membres (Richard GAND et Alain MINASSIAN) ont été élus au conseil d'administration. Je les remercie d'avoir répondu favorablement à notre sollicitation.

Amitiés à toutes et à tous.

Jean-Luc Pouplet

Golf à Lacanau - Avril-Mai 2026

Groupe : Michèle Hervé et Thierry, Martine et Marc Landré, Christine et Nadine Girod, Nicole et Jean Pierre Mansart, Jacqueline et Marc Romagan, Yves Florence et Patov (Patrick Mojeikissoff).



Qu'en dit le centre rénové de Lacanau ? « Une bande de 12 personnes d'un âge certain, pas pénibles, qui se couchent tôt, se lèvent tôt et ne font pas de vagues. Ils semblent avoir appréciés les chambres rénovées avec sanitaires à l'intérieur, même si les portes de placards n'ouvrent pas toutes dans le bon sens ».

Qu'en dit la météo ? « Vu les distances parcourues par ces personnes pour venir jusqu'à Lacanau je me suis montrée clémentine et malgré les annonces de pluie je me suis contentée d'un petit arrosage le mercredi matin et ai maintenu un temps agréable toute la semaine ».

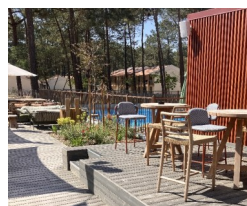
Qu'en disent les parcours de la Méjanne et du Baganais ? « Des joueurs courageux qui pour la plupart ont fait tous les jours un Baganais et une Méjanne. Il y en a 4 que l'on n'a pas vu à la Méjanne, qui se sont contentés d'un Baganais par jour et ont préféré aller marcher sur la plage ... faire du vélo ... se faire masser ... profiter de la piscine, bref diversifier leurs activités ».



Qu'en dit le moniteur Antoine ? « Je les ai trouvés volontaires et j'ai compris qu'il ne fallait pas les abreuver de détails. Quelques petits conseils bien choisis et je pense qu'ils ont su profiter de mon cours de 11h à 12h15 tous les jours. Le petit apéritif de fin de stage offert par le groupe témoignait de leur reconnaissance ».



Qu'en dit la piscine ? « J'aurais aimé les voir plus souvent. Ce "plus" du centre rénové n'a pas été optimisé par le groupe qui préférerait globalement se consacrer entièrement au golf ».



Qu'en dit l'océan ? « Pareil que la piscine malgré des vagues éblouissantes et des couchers de soleil fabuleux, je les ai peu vus ».

Qu'en disent les stagiaires ? « Une superbe semaine : bel accueil de la part du nouveau directeur, une nourriture abondante et goûteuse, des desserts dont on se ressert, un certain calme dans le centre le soir. Les nuits agitées semblent disparues. Merci à Jeff notre organisateur dont on a regretté l'absence et à Patov qui l'a remplacé dans la lourde tâche de gestion du groupe ».



Christine GIROD

In Memoriam

Nous avons appris le décès de **Martine CHÈNE-FEUERLICHT**, membre de notre association, à 75 ans.

Une cérémonie d'adieu a eu lieu le mardi 31 mars à Saint-Gely du Fesc.

L'association des Aînés s'associe à Gisèle, sa conjointe, et à ses proches en cette douloureuse circonstance.





Ses enfants nous informent que **Jean Claude MEYRAN** s'est éteint paisiblement le 10 juillet, dans la maison de retraite où il s'était retiré avec son épouse.

Jean Claude fit sa carrière à l'UCPA, principalement dans le secteur nautique, dans le sud-ouest où il résidait.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur son parcours et son implication à différents niveaux pour le nautisme.

Les Aînés ont adressé leur sympathie à ses enfants, Olivier et Valérie, et à ses proches en cette pénible circonstance.

Devinette - Résultat du n° 154 :

Séjour de juin 2012
sur la “Recouvrance”.

Mireille Benas,
Christine Boyer, les
Kandel, les Pieau et
Marc Destailleurs !



Devinette du n°155 :



Qui, où et quand ?

Randonnée vélo, le long du canal du Nivernais - mai 2026

Heureux qui comme Franck, ineffable garçon
Purent participer, plein d'amour et de passion
Pour la petite reine, au voyage au long cours
Le long de ce canal aux multiples détours
Nous menant joyeusement de la Loire à la Seine,
De Decize à Auxerre et ce sans trop de peine.



Nous partîmes quatorze, jolie bande vraiment
De Thierry « le patron » à Jean-Luc l'intendant,
De Franck à Jean François, de Claudine à Gisèle,
De Jojo à Annette et d'Alain à Daniele,
De Doris à Patrice, de Christine à Nadine,
Belle troupe d'aînés qui fera bonne mine.

Campings, gîte ou hôtel offrent un repos mérité
À nos petites jambes qui ont bien pédalé.
Grâce à l'ami Jean-Luc nous avons pique-niqué
En des endroits sympas, en grande quantité,
Entrées, plats et desserts et vin à volonté.
Redémarrer ne fut pas toujours bien aisé
Mais la bonne humeur va bien vite tout arranger.
Des apéros du soir, je n'ose point parler
Pourtant pour bien dormir, ils sont plébiscités !
Au petit déjeuner n'oublions pas bien sûr
De nos charmantes femmes, les bonnes confitures.



Une telle aventure ne se vit pas bien sûr
Sans de joyeux tracas, petites mésaventures ...
Près d'une écluse un jour son sac est oublié
Incitant donc Patrice à payer le café.
Souvent la batterie de Franck a des faiblesses
Et lui de s'écrier : Mon Dieu plus qu'une barre
Et finit en marchant (bon repos pour ses fesses !)
Et pour se consoler tout se termine au bar.
Ce n'est qu'un florilège, on ne peut tout décrire
Mais bien des choses encore ont provoqué nos rires.
La météo de plus étant de la partie
Voilà bien un séjour parfaitement réussi !
Ne reste donc qu'à dire à tous un grand merci
À l'an prochain bien sûr, si le cœur vous en dit.

P.S. Nous parcourûmes environ 200 km dont 174 au bord de l'eau,
En VAE ce ne fut pas trop dur, mais un grand bravo à
Alain qui lui était en vélo traditionnel (appelé aussi mus-
culaire).

Patrice Blanchet



Extrait du P.V. des délibérations de l'A.G. ordinaire du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 Avril, à 17h00,

Les membres de l'Association des Aînés de l'UCPA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au Centre UCPA d'ARGENTIERE, sur convocation du Bureau. Le matériel de vote a été expédié par courrier et/ou courriel. La réception des votes par correspondance et des pouvoirs a été assurée par la Secrétaire Annie GAND au Coudray Montceaux.

Une vérification des membres présents ou représentés a été effectuée par appel. Le dépouillement a été assuré par la Secrétaire et sur place, au Centre, en présence de Jean-Luc POUPLET.

A l'issue du pointage et de la vérification des courriers et courriels reçus complétés par les adhérents(es), il est déclaré 82 votes reçus, 0 sont déclarés nuls. Le quorum de 65 a été atteint.

Le Bureau valide que le vote reçu sous un seul nom soit déclaré valable pour le couple et comptabilisé pour les deux adhérents du couple.

L'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée par le Président Jean-Luc POUPLET assisté de la Secrétaire Annie GAND et des membres du Conseil d'Administration présents et peut valablement délibérer.

Le Président a rappelé que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Désignation du Président de séance
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Désignation des scrutateurs
4. Rapport moral du Président
5. Rapport d'activité présenté par le Président
6. Rapport financier de l'exercice 2025 par le Président en l'absence du Trésorier pour approbation
7. Rapport des vérificateurs aux comptes

8. Validation des nouvelles candidatures au Conseil d'Administration
9. Validation des réunions du C.A.
10. Questions diverses, celles-ci ayant dû parvenir au Secrétariat avant la réunion.

Il est passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : Jean-Luc POUPLET est désigné Président de séance

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Annie GAND est désignée Secrétaire de séance

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Scrutateurs non désignés.

QUATRIEME RESOLUTION : Rapport moral du Président :

Le Président remercie l'ensemble des membres qui font vivre l'Association, ceux qui participent au CA et les adhérents qui s'engagent pour mener à bien nos actions. Nous étions 216 adhérents à la fin de l'année 2025. Nous avons malheureusement enregistré 8 décès.

A ce jour, l'Association des Aînés compte 196 adhérents dont 5 de plus de 90 ans (21 anciens adhérents n'ont pas ré-adhéré) + 3 VIP. Nous ne pouvons que constater que les nouveaux ne compensent pas les départs.

Il est satisfaisant de constater qu'en cas d'empêchement pour faire vivre notre Association l'un de nos adhérents réponde présent pour y palier.

Nous avons dépassé le cap des 40 ans.

La situation financière de l'UCPA est très délicate.

Jean-Luc POUPLET s'est rendu le 14 avril à l'Assemblée Générale de l'UCPA.

L'association des Aînés est répertoriée au niveau du CSE comme les autres Associations. Actuellement les retraités n'intéressent pas le CSE.

Le 2^{ème} tour des élections du CSE a lieu en ce moment. Dès que le nouveau Secrétaire sera désigné, Jean-Luc POUPLET le contactera afin de mieux connaître leur position actuelle.

Vers quelle population devons-nous aller pour dynamiser l'Association ? Ouverture aux actifs sous une autre forme ? La « population » des Loisirs est différente de celle des Sports Vacances. Le Nautisme est aussi peu représenté et absent de nos propositions, il faudrait mieux le pénétrer.

Un échange a lieu sur le fond de nos actions, il ressort que -conformément aux propositions initiales de l'UCPA- le sport est notre pilier. Sur le fond, l'Association des Aînés a pour vocation de garder un lien entre les retraités et les actifs.

Nos finances sont saines. En l'absence du Trésorier, le Président vous présentera les comptes.

La participation de la Direction de l'UCPA reste un apport important à notre fonc-

tionnement par le versement de la subvention annuelle de 2 500 € qui vient d'être effectué.

L'avenir est incertain, les deux derniers numéros de notre bulletin La Trace n'ont pu être pris en charge par l'UCPA. Ce qui explique la non-impression sur papier du numéro des 40 Ans. Le Conseil d'Administration des Aînés a donc pris la décision, à partir de décembre 2025, que nous prenions à notre charge l'impression de La Trace. Les factures ont été envoyées à l'UCPA qui nous a octroyé un dédommagement de 800 € pour 4 numéros. L'affranchissement est toujours pris en charge par l'UCPA que nous remercions. Pour l'avenir, nous insistons sur la nécessité d'envoyer La Trace par informatique.

Remerciement aux acteurs pour la réalisation et diffusion de notre bulletin «La Trace» de la conception à la diffusion : Martial MAES, Patrice MUSA, Annie LEBERT et Gérard PIEL.

Notre Association évolue et vieillit, la moyenne d'âge en est la preuve, le nombre de forfaits gratuits l'illustre bien !!! Nous devrions intéresser les plus « jeunes » retraités de toutes les catégories de personnels à nos propositions, le bouche-à-oreille étant le meilleur vecteur de communication.

Nous constatons que nous avons peu d'adhérents du secteur UCPA loisirs.

En dehors de nos circuits habituels, il est satisfaisant de constater que de nombreux contacts existent, ce qui reflète l'un de nos objectifs : « créer des liens d'amitiés entre les membres ».

En 2025 : 7 séjours ont été proposés, le détail en sera fait dans le rapport d'activités. Il est également à noter une augmentation sensible du nombre de participants aux différents séjours. Leur réalisation n'est pas toujours facile. Merci aux organisateurs pour le temps qu'ils y consacrent et aux sites qui nous reçoivent.

Cette année encore, nous proposerons des séjours, principalement dans des sites gérés par l'UCPA pour permettre un accès au moindre coût et à un maximum de participants de venir même sans pratiquer d'activité sportive mais souhaitant découvrir un nouvel environnement, ce qui est très apprécié. Par contre, des participants acceptent parfois mal les « brassages de populations ».

Toutes les propositions pour organiser un séjour, un événement, une rencontre sont les bienvenues. Notre objectif étant de proposer des tarifs accessibles à tous, mais nous constatons que ce sont souvent les mêmes qui se rencontrent, cela a un côté très convivial, mais ne se renouvelant peu.

Nous sommes destinataires du bulletin de liaison des personnels : "Le Lien", des extraits paraissent dans notre bulletin ce qui permet de constater l'évolution et les nouveautés du groupe UCPA. Les Centres « classiques » y figurent malheureusement peu.

Le nouveau site fonctionne, nous vous invitons à le consulter, il vous informe régulièrement de notre actualité entre deux parutions de La Trace. Pour le consultez taper « **les Aînés de l'UCPA** ».

Merci aux différents acteurs pour son renouveau. Vous pouvez l'alimenter en contactant Yvon PROVAUX.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : Rapport d'activités présenté par le Président :

Encore un grand merci aux organisateurs des séjours et aux personnels des sites qui nous reçoivent et répondent avec disponibilité à nos demandes malgré leurs contraintes de fonctionnement.

L'anniversaire des 40 ans organisé à Serre Chevalier a rencontré un grand succès, nous étions une bonne soixantaine lors du repas du dimanche soir. Merci à Annette et Jojo SOURD pour l'organisation de cette manifestation ainsi qu'à Manu MILTGEN et son équipe : Centre privatisé et fin de saison repoussée rien que pour nous !!

Le golf et le ski sont toujours des activités très prisées.

7 séjours se sont déroulés :

- 2 au golf : Saint Cyprien (9 participants) et Lacanau (22 participants)
- 3 au ski : Les Orres (20 participants), Saint Lary (14) et Serre Chevalier (17)
- 1 vélo : Alsace (10 participants)
- 1 multi-activités : Vimenet (14 participants)

Nous sommes informés tardivement par les centres de leurs disponibilités.

106 séjours ont été réalisés par 68 adhérents soit 31% des adhérents représentant près de 400 journées. A remarquer que les adhérents participants se différencient. Certains en ont fait plusieurs, jusqu'à 4 dans l'année. Le nombre de séjours réalisés est quasiment stable.

L'année 2026 devrait voir la réalisation de plusieurs propositions : les habituelles : ski, golf et le vélo ainsi qu'un nouveau séjour Multi-activités.

L'appel aux bonnes volontés pour la mise en place de ces propositions est toujours d'actualité mais peu de retours. La mise en place du vélo change de mains, merci à Thierry.

Des rencontres régionales peuvent se faire à l'initiative de l'un d'entre nous. Si elles se concrétisent faites le savoir cela peut donner des idées.

Les propositions de séjours sont notre seule activité, cela demande réflexion pour ne pas être notre seul but de se transformer en agence de voyage.

Rappels :

A titre individuel ou en petit groupe d'amis adhérents, vous bénéficiez du tarif accordé aux Aînés, lors de séjours sur un site UCPA.

Une aide financière individuelle de l'Association est toujours possible suivant les critères du règlement intérieur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION : Rapport financier de l'exercice 2025, présenté par le Président.

Depuis environ 2 ans, le Bureau du Conseil d'Administration et le Conseil d'Administration se réunissent en visio-conférences ce qui diminue fortement les frais

(la plus grosse dépense de frais de déplacement est due à la présence du Président à l'Assemblée Générale de l'UCPA chaque année).

Achat cette année d'un ordinateur pour le Trésorier et d'une imprimante pour la Secrétaire.

Dans le bilan financier tous les frais inhérents à l'anniversaire des 40 ans de l'Association sont comptés.

L'anniversaire a coûté environ 3500 € à l'Association (cadeaux, affranchissements, déplacements, participation au repas du dimanche soir, etc...).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

Le Trésorier étant absent, la validation par les commissaires aux comptes ne pourra se faire que d'ici environ un mois lors d'un prochain séjour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

Nadine BATTEDOU-COSTA, Gisèle FEUERLICHT et Michelle PAGE ne se représentent pas au Conseil d'Administration.

Nouveaux mandats du Conseil d'Administration élus pour 2 ans : Brigitte DUSSOL, Annie GAND, Patrick MOJEIKISSOFF, Yvon PROVAUX et Jojo SOURD.

Se présentent : Alain MINASSIAN et Richard GAND.

Le Conseil d'Administration, statutairement, doit se composer au moins de 10 membres, nous serons 12.

Il avait été adopté la pratique d'une alternance par moitié dans le but d'assurer une continuité de son fonctionnement. À l'avenir (2027), il faudra faire en sorte que le Président et le Vice-Président alternent eux aussi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en 2025, les membres du bureau (Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire + invité suivant les sujets) l'ont fait aussi à deux reprises par visioconférence, cette pratique de réunions évite les frais et permet à tous de participer.

15 mai 2025 - A Vimenet par visioconférence et présentiel.

Principaux points abordés :

- Adoption des comptes 2024
- La réunion de Bureau du 9 avril 2025 a principalement été dédiée à la mise en place de l'Assemblée Générale
- Précisions sur l'envoi des réinscriptions avec La Trace et encaissements qu'en janvier soit une diminution des coûts
- Points sur les séjours et adhésions
Envisager un deuxième nom de domaine pour héberger les « archives historiques ».
- Information sur les délais d'impression de la Trace
- Mise en route des 40 Ans à Serre Chevalier
- Validations des nouvelles adhésions

- Précisions et modification des acomptes demandés pour les séjours, aide aux séjours, chèque de bienvenue, gratuité.

24 juin 2025 : En visioconférence. Principaux points abordés :

- Election du nouveau Bureau
- Informations diverses.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION : Aucune question ne nous est parvenue avant l'Assemblée Générale.

**_*_*_*_*_*_

INFORMATION : Lors du Conseil d'Administration du 3 Avril dernier, il a été décidé de présenter à l'Assemblée Générale qui se réunit ce jour une proposition d'augmentation pour tous de **2 €** de la cotisation qui s'élèverait donc à **12 € à compter de 2027**.

Il n'a pas été retenu l'option d'une cotisation différente suivant le mode d'envoi (papier ou informatique).

**_*_*_*_*_*_

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé un procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du Bureau.

Fait, le 16 Avril 2026.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc POUPLET

Annie GAND.

LA TRACE : Les comptes-rendus, souvenirs, anecdotes, articles ou photos que vous souhaitez voir publiés dans notre bulletin sont à faire parvenir à Martial MAES : martial.maes@gmail.com

Et vos apports destinés au site internet des "Aînés de l'UCPA" à Yvon PROVAUX : yvonprovaux@gmail.com

LE MUSÉE VIRTUEL

Vous possédez films, textes, documents qui peuvent enrichir notre MUSÉE VIRTUEL ?

Le site est actuellement saturé : nous étudions la possibilité de le modifier.

Dans l'attente, envoyez vos "pépites" à lesaines.delucpa@orange.fr

Séjour «Lozère», juin 2026

Nous arrivons, Nathalie et Gilles, dimanche 31 mai de Charente Maritime au camping de Salvinsac. Un joli site en bordure de la Jonte face aux corniches du Causse Mejean. Arrivés les premiers, nous sommes accueillis par Martial - un bras en écharpe - et Thilie sa petite chienne. Nous nous installons dans un charmant chalet en attendant le reste de la troupe. Jeff arrive ensuite avec sa remorque tente puis Daniel, Bernard (Papy), Bernard, Catherine, Annie et Richard. Thierry et Faby arriveront pour l'apéro du soir. On ne sait alors pas ce qui nous attend, bons moments, fatigue, courbatures, sensations fortes, pâté...

Entre Causse et Cévennes visite de Meyrueis, commune la plus méridionale de Lozère qui porte son nom du mélange des cours d'eau. Riche en histoire, romains, wisigoths, sarrasins, carolingiens... Philippe Chambon, notre guide nous a tous impressionnés par ses connaissances historiques. Meyrueisien jusqu'au bout des ongles il parle de chaque



recoin et raconte la vie de son village avec précision, humour, et respect. Tout y passe sans que l'on se lasse, religions (chrétiens/protestants), rois, commerce (chapeliers...), guerres... l'horloge du village... L'après-midi randonnée «Serre de pauparelle», on fait connaissance, on se raconte nos souvenirs de l'UCPA en marchant et en identifiant la flore avec Papy. Chacun prend ses marques géographiques et profite de la diversité et de la beauté du paysage.

Nous sommes au 3ème jour avec un temps mitigé. Nous décidons de nous abriter sous terre en découvrant la grotte de Dargilan. Balade souterraine de 3 kms, magnifique entre les sculptures minérales, façonnées par les gouttes d'eau et les milliers d'années. Découverte en 1888 par Edouard Alfred Martel, on est sur les pas de nos ancêtres - les "grottologues" - qui s'aventuraient à la lueur fugace des bougies dans ce dédale, et le risque de se perdre. Après la descente, la montée en voiture à l'observatoire du Mt Aigoual, 1567m d'altitude, inauguré en 1894. Une montagne dans le brouillard, le vent et les intempéries, idéale pour les observations météorologiques. On y travaille depuis quelques années sur l'évolution inquiétante du climat. Par beau temps, vue imprenable sur 360°.

Mercredi 3 juin matin, visite du joli village de La Malène traversé par le Tarn, maisons en pierre, toitures en pierres plates, pont en pierre bordé de platanes. On pique-nique près de la rivière. «L'éternel pâté», pour prendre les forces nécessaires au pagayage. Descente du Tarn en canoé et en barque au départ du Moulin de La Malène,



portés sans soucis par le courant sur 10 km. Le rocher du champignon, quelques remous, pas de chavirage, jusqu'au "Pas de Soucis". Retour à la base en camion, salué sur le bord de la route par le «visage du Christ», une mystérieuse représentation naturelle d'un visage sculpté dans un monolithe par l'eau, le temps et l'érosion.

Visite de Saint-Enimie, petite cité médiévale chargée de légendes dans les gorges du Tarn, c'est comme un retour dans le temps. La Burle, une source miraculeuse, Enimie, une princesse mérovingienne sœur de roi Dagobert celui qui a mis sa culotte à l'envers.

Jeudi 4 juin à Saint-Pierre des Ripiers, magnifique randonnée de quatre heures sur les corniches du causse Méjean, surplombant verticalement la jonte. Arrêt pique-nique obligé par la fatigue (pâté), temps humide voir pluvieux, pas de quoi remplir les deux énormes vases monolithique (vase de Chine et vase de Sèvre) en équilibre sur le bord des falaises. Trop lourd, si Clovis est passé par là il aura dû continuer son chemin jusqu'à Soissons. Petit arrêt prolongé au retour dans une brasserie locale, découverte de bières aux saveurs inconnues.



Vendredi 5 juin, le rendez-vous attendu à l'aérodrome de Florac-Ste-Enimie, sur la plaine du Chanet. Un avion nous y attend avec un fil à la patte. Le cadeau de Martial, le planneur au planning, un vol en planeur en compagnie des vautours. C'est l'idée idéale, merci Martial de transmettre à tous ta passion du vol. Je t'ai vu te battre pour rester en vol au ras du sol sans vent sans nuage et sans ascendance. Pas de mots pour décrire les sensations diverses éprou-

vées par chacun. Il faut juste le faire et apprécier. Retour au camping à travers les steppes caussenardes, on regarde au loin les chevaux sauvages de Przewalski qui nous regardent traverser leur territoire.

C'est la fin de la semaine et pour réparer la mécanique de nos corps Martial nous indique l'adresse d'un bon garage. Un garage où l'on partage un bon et copieux repas tous ensemble.

Merci Martial pour ton accueil et ton programme de haut vol, sous terre, sur terre et dans les airs. Cerise sur le gâteau : ta gentillesse, ta patience et ta bienveillance.

Gilles Manoukian



P.V. des délibérations de l'A.G. extraordinaire du 22 mai 2026

Les membres de l'Association des Aînés de l'UCPA, sur convocation du Bureau, ont émis leurs votes par correspondance concernant l'A.G. Extraordinaire prévue le 22 Mai 2026 à 18h. A l'issue du pointage et de la vérification des courriers et courriels reçus complétés par les adhérents(es), il est déclaré 82 votes reçus, 0 sont déclarés nuls. Le quorum de 68 a été atteint.

Le Bureau valide que le vote reçu sous un seul nom soit déclaré valable pour le couple et comptabilisé pour les deux adhérents du couple.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée régulièrement constituée par le Président Jean-Luc POUPLET assisté de la Secrétaire Annie GAND et peut valablement délibérer.

L'A.G. Extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

PREMIERE RESOLUTION :

Nouvelle version de l'article 8 des statuts : *L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé d'au moins dix personnes. Il est élu pour deux ans par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles. Le Conseil d'Administration est renouvelable **par moitié** tous les deux ans au scrutin secret, s'il est demandé, à la majorité relative des membres présents et représentés.*

Pour maintenir cet équilibre du nombre d'administrateurs entre deux mandats, le premier mandat peut être ramené à un an si nécessaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16/04/2026, en l'absence de documents, le rapport des vérificateurs aux comptes de l'Association n'a pu être effectué. Cela a été fait lors du séjour de Golf à Lacanau dernièrement par Michelle HERVE et Jacqueline ROMAGNAN qui ont validé ces comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**_*_*_*_*_*_

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du Bureau.

Fait, le 22 Mai 2026.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc POUPLET

Annie GAND.

Crédits de ce n° 155 : Textes et photos des participants aux séjours. Merci à tou(te)s.

LES AÎNÉS DE L'UCPA Association sans but lucratif (loi 1901) déclarée à la préfecture de police de Paris le 21 mai 1985 – (J.O. du 12/06/1985), rassemble des retraités et des personnes ayant travaillé ou exercé une fonction bénévole au sein des associations de l'UNCM, l'UNF ou l'UCPA (voir modalités en page d'accueil du site). L'UNCM (Union Nationale des Centres de Montagne) et l'UNF (Union Nautique Française) créées en 1945, se regroupent en 1965 pour donner naissance à l'UCPA (Union des Centres de Plein Air) association gérée par les associations de jeunesse, les fédérations sportives de plein air et les pouvoirs publics.



Siège de l'UCPA à Arcueil (94), partagé avec d'autres associations et sociétés.